

VIVRE À CROIX

N°184 - MAI/JUIN 2021

**BIENTOT UN PARC
ARBORÉ ET FLEURI !**



Plombier-Chauffagiste centenaire

Nous soufflons le chaud
...et aussi **le FRAIS !**



03.20.26.95.42

**Métropole
AUDITION**
le confident de votre oreille



**Retrouvez le plaisir
d'entendre**

Hélène ROGER
20 ans d'expérience

Prêt & Devis



**Solution auditive adaptée
à vos besoins
Ecoute et conseil personnalisé**

Port du masque
obligatoire
et respect des
règles sanitaires

35 rue Jean Jaurès - 59170 CROIX - **Tél 03 20 72 49 76**
www.metropole-audition.fr




Assurance **Auto MMA**

**Mon assurance
me rembourse
quand je roule
moins que prévu⁽¹⁾.**

 Entrepreneurs
d'Assurances

Votre agence à Croix
PARMENTIER & VERGÈS ASSURANCES

22, place de la République - 59170 CROIX
03 20 72 13 46
agence.croix@mma.fr



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

(1) Avec l'assurance auto MMA et ses 6 forfaits kilométriques, si vous roulez moins que prévu, la différence vous est remboursée*.

* Dans les conditions et limites fixées au contrat. Nos prises en charges sont faites en application des conditions, limites et exclusions de garanties précisées dans les Conditions générales de l'assurance auto MMA (CG 614). Pour en savoir plus contactez votre agent général MMA.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126. **MMA IARD**, SA au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882. Entreprises régies par le code des assurances.

Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.

orcas n°14002472 www.orcas.fr

AU PRÉSENT

DÉCORATION & ARTS DE LA TABLE



CLICK & COLLECT

23, place de la République - 59170 Croix / au-present-deco.fr
09 81 44 74 94  



Le BONHEUR
est la seule chose
qui se double si on le
PARTAGE

Albert SCHWEITZER



Atout Paperasse

 atoutpap.com

☎ 06 28 59 00 45

✉ atoutpap@gmail.com



Chères Croisiennes,
Chers Croisiens

Au moment où j'écris ces lignes, j'espère que les efforts consentis par chacun auront conduit à une période où les contraintes sanitaires vont progressivement s'alléger, signe que la situation au regard de la pandémie

s'améliore. Comme vous, j'ai l'espoir que nous retrouvions une vie sociale active, faite de rencontres et de plaisirs partagés.

La campagne de vaccination est essentielle pour conduire à ce résultat. Je remercie la mobilisation de tous les acteurs. Je suis infiniment reconnaissant envers les personnels soignants et de secours, sans cesse sollicités.

Les efforts consentis pour appliquer les mesures et protocoles sanitaires qui ne cessent d'évoluer sont immenses. Je remercie les élus, les services et agents municipaux qui redoublent d'attention pour garantir la qualité de service et la sécurité de tous. J'ai une pensée particulière pour le personnel dans les écoles. Je suis bien conscient du travail fourni.

Le mois dernier, en conseil municipal, nous avons voté le budget, un budget ambitieux et réaliste qui marque notre volonté de faire évoluer la ville et de veiller au bien-être de chaque Croisien tout en étant respectueux de l'euro dépensé. Vous le constatez, les chantiers sont nombreux et porteurs de qualité de vie : en matière scolaire avec le groupe Françoise Dolto, en matière d'environnement et de bien vivre ensemble avec l'aménagement du parc de la mairie, la promesse de verdissement et de jardins partagés à Saint-Pierre, le plan de fleurissement, les améliorations de voirie... Dans le même temps, le montant des dépenses pour prendre soin des habitants vulnérables augmente. Conscients des difficultés rencontrées par les associations, nous avons maintenu les subventions qui leur sont allouées.

La démocratie participative se réorganise autour des nouveaux conseils de quartier et des adjoints de quartier avec l'espoir que les rencontres puissent être programmées physiquement le plus vite possible. Nous pourrions évoquer de nombreux sujets portant les ambitions de l'équipe municipale : la sécurité, la collecte des déchets, les projets d'aménagement...

Oui, nous avons beaucoup de projets. Croix est une ville qui avance, qui progresse.

J'ai l'espoir de vous retrouver très vite lors de manifestations et animations.

Prenez soin de vous !

Régis CAUCHE
Maire de Croix
Vice-Président de la MEL
Conseiller départemental

SOMMAIRE

PAGES 4-7	RÉTRO
PAGES 8-9	BUDGET
PAGES 10-13	DEMOCRATIE
PAGES 14-17	URBA
PAGE 18	SÉCURITÉ
PAGE 19	ÉCO
PAGE 20	CULTURE
PAGE 21	ÉDUC
PAGE 22	INFOS
PAGES 23-25	À VENIR

Directeur de la publication :
Régis CAUCHE, maire de Croix

Rédaction en chef / rédaction :
Sylvie BECK - Directrice

Conception - Réalisation :
Sébastien NOTREDAME

Photographe :
Thibault LIBBRECHT / Archives

Régie publicitaire :
C'UTILE - Tel. 03 20 68 92 98

Impression :
Impression Directe, 61/63, Avenue
de la Fosse aux Chênes - 59100
Roubaix-Tel. 03 28 09 96 76



Bras mort

L'enquête publique concernant la restauration hydraulique, écologique et paysagère de la Branche de Croix a donné lieu, à Croix, à neuf consultations du dossier en mairie (dont cinq lors de la permanence en présence du commissaire enquêteur Philippe Verplancke), 85 contributions par voie numérique et 4 par courrier. Elle a été menée conjointement à Villeneuve d'Ascq et Wasquehal, concernées également par le projet. Pour rappel, il s'agit d'un projet structurant, du retour d'un cours d'eau en cœur de ville, de berges aménagées et dotées d'équipements de qualité et de la réalisation d'un bel espace vert. Les travaux sont prévus en 2022-2023.



Les nouveaux portillons dans les stations de métro

La sécurité est une priorité pour l'équipe municipale. Elle est, ainsi, importante dans les transports en commun. Le 9 mars, Régis Cauche, Maire et Gilles Fargier, Directeur Général de Keolis Lille Métropole, exploitant du réseau d'Ilévia ont assisté à la mise en œuvre des nouveaux valideurs et portillons d'accès dans les stations « Croix Mairie » et « Croix Centre ». Ces dispositifs contribuent à lutter contre la fraude aux côtés des services de sécurité toujours vigilants.



104 arbres plantés

Venant compléter le réaménagement complet du Chemin de la Basse Ville, 33 chênes ont été plantés en lieu et place des marronniers malades. 9 autres sujets ont pris place dans les Jardins Mallet Stevens et au cimetière. C'est un programme de reboisement avec 104 arbres (d'autres essences ont pris place avenue Delory, rue Raspail etc..) qui ponctue la première saison de plantation de l'année.



Contrôle de police

Régulièrement, les polices municipales et la police nationale effectuent des opérations coordonnées de contrôle, démontrant la bonne coopération entre les services de police. Le 2 avril, ce sont les polices municipales de Croix, Hem, Wasquehal, Roubaix, La Madeleine et Marcq en Baroeul qui s'étaient jointes à la Police Nationale avenue de Flandre et dans les rues environnantes.





Les jardiniers reprennent du service



Au mois de mars, le printemps arrivant et, surtout lorsque les conditions climatiques sont excellentes comme cela arrive parfois, la nature s'éveille... et les jardiniers retrouvent leur lopin de terre.

Ainsi, les jardins de la Mackellerie reprennent de l'activité. On y travaille d'arrache-pied ! Sylvie Receveur, l'emblématique présidente de « Notre Jardin Croisien », l'association qui gère le site déborde, comme toujours d'énergie, d'idées et de conseils. En ce début de saison, elle accueille

deux nouveaux adeptes sur deux des douze parcelles : Gérard et Alix, « un jeune pour reprendre le flambeau » souligne la présidente, ravie de voir l'implication et la motivation de ce dernier. Tous deux sont très vite à l'ouvrage, le premier parfois aidé par ses petits-enfants, le deuxième impatient de pouvoir consommer les produits récoltés et constater à quel point ils ont meilleur goût.

Nettoyage, bêchage avant de planter : il y a du travail. Cela se fait avec des habitudes nouvelles à prendre car il faut adopter les gestes barrières, respecter les sens de circulation et bien gérer l'occupation de l'espace. Mais, c'est aussi justement à cause de la période anxieuse, que ce travail de la terre, en extérieur, est si pourvoyeur d'éléments positifs pour le moral.

Les jardins se transforment vite. On y verra des salades, des tomates, des carottes, des fraises et autres fruits et légumes et même, ici ou là, des fleurs pour agrémenter les espaces. Et aussi un pied de vigne ! Sylvie Receveur espère pouvoir bien vite reprendre les ateliers avec les enfants des écoles ou donner des produits aux personnes dans le besoin. Transmettre, échanger, partager, faire preuve de solidarité et de convivialité sont des valeurs précieuses que le jardinage dans les jardins familiaux permet d'exercer.

Les jardins de Saint-Pierre, rue Lafargue, sont eux aussi dans l'escarcelle de l'association « Notre Jardin Croisien ». En lien avec Saint Pierre Citoyen et dans le cadre de la politique de la ville, de nouvelles parcelles pourront être attribuées aux amateurs.

On y reviendra en temps voulu.
notrejardincroisien@laposte.net

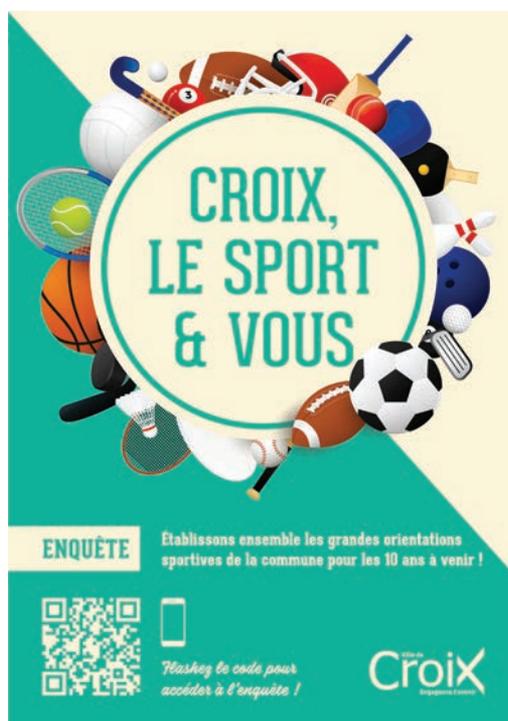


Les ateliers du sport pour écrire le projet sportif de la ville

Nouvelle étape dans l'écriture du projet sportif de la ville : l'analyse des 518 réponses reçues au questionnaire en ligne et des interviews des personnes ressources telles que les présidents des clubs ou les élus a conduit à organiser quatre tables rondes :

- Le sport au service du rayonnement de la ville le mardi 11 mai
- Le sport au service de la famille, de l'animation et de la cohésion sociale le mardi 18 mai
- Le développement du sport comme levier au service de la santé le jeudi 20 mai.
- Le développement du sport comme outil d'insertion ou d'éducation le jeudi 27 mai.

Pour rappel, cette démarche a pour objectif d'élaborer une politique sportive répondant aux besoins des Croisiens et du territoire pour les dix ans à venir. À suivre !



Travaux de voirie

Beaucoup de travaux de voirie sont tout juste achevés, actuellement en cours ou programmés car les entreprises rattrapent le retard subi pendant le premier confinement. Boulevard Zola, les canalisations d'eau potable sont renouvelées jusqu'à la fin du mois de mai. Rue Kléber, entre la rue Marc Sangnier et la rue des Ogiers, il s'agit aussi de remplacer les réseaux existants. La rue du Créchet connaît la même situation jusqu'à la fin du mois de mai.

Enfin, un chantier occupera la rue des Ogiers, entre la rue du Creusot et la rue Romain Rolland, de mai à août.

Ces travaux sont indispensables pour la qualité de vie. Les aménagements sont mis en place pour gêner le moins possible les riverains ou la circulation. Des déviations, parfois des points de collecte ou des arrêts de bus sont adaptés aux situations. Il faut, malgré, tout faire preuve de patience.

Concernant, la rue du Créchet, elle est l'objet d'une véritable métamorphose avec la démolition de la salle Schuman, suivie par les travaux d'assainissement avant qu'émerge la construction de 16 logements sociaux locatifs par Vilogia. Les mesures seront prises pour gêner le moins possible les riverains, remerciés pour leur patience et leur compréhension.



À la piscine

La piscine a fait l'objet de travaux durant les vacances de février : toutes les ampoules traditionnelles ont été remplacées par des ampoules led pour un montant de 33 000 euros, la ville recevant une subvention de la Mel pour cette démarche de 13 000 euros.

La semaine du 29 mars au 2 avril, des scolaires ont bénéficié de cours de natation dans le respect des protocoles stricts. L'acclimatation à l'eau et la profondeur ainsi que l'apprentissage de la natation sont importants pour éviter les accidents l'été. Les sept maîtres-nageurs ont ainsi regagné les bassins pour partie de leur temps, l'autre partie étant consacrée aux animations scolaires et périscolaires. Bravo pour cette disponibilité ! Bravo pour l'adaptabilité car, dès le 5 avril, toutes les mesures changeaient à nouveau !



Vaccination et Dépistage

● **Un centre de vaccination est situé à Wasquehal**
salle Pierre Herman, 5 Rue Jean Macé

Il est possible d'appeler la ligne dédiée à Croix au 03 20 28 57 29, du lundi au vendredi de 14h à 17h ou celle de Wasquehal au 03 20 65 71 80, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le centre de Villeneuve d'Ascq est joignable au 03 20 43 50 00, Espace Concorde, 51-53 Chemin des Crieurs, du lundi au vendredi de 9h-13h et de 13h-17h.

● **Un centre de dépistage mis en place à Croix**
salle Villa Neutra (sous la salle des fêtes, 23 rue J. Jaurès) du lundi au vendredi de 13h30 à 15h15.

Il convient de se présenter, muni de sa carte vitale, avec ou sans ordonnance, en s'inscrivant sur le site Synlab ou sur place.

Les centres sont gérés par la Communauté des Professionnels Territoriale de Santé (CPTS) de la Marque grâce aux moyens mis à disposition par les villes.

● **Dans les pharmacies, sur rendez-vous :**

Pharmacie Mylle, 11 rue Jean Jaurès : 03 20 72 21 10.

Pharmacie du Parc, 1 avenue Jussieu : 03 20 72 02 47.

Pharmacie Saint Pierre, 29, place de la liberté : 03 20 70 75 70.



Le budget a été adopté lors de la séance du conseil municipal le 8 avril dernier. Il est à noter la programmation d'investissements ambitieux sans recours à l'emprunt, la baisse continue de l'endettement, le maintien des taux de fiscalité locale.

LES CHIFFRES CLÉS



SECTION DE FONCTIONNEMENT

32 418 698 €

- ▶ **Charges de personnel : 12 929 335 €**
- ▶ **Subventions aux associations dont le CCAS : 1 810 000 €**
- ▶ **Charges à caractère général : 5 803 713 €**
Dont : nettoyage des locaux et désinfection dans le cadre de la covid par un prestataire : 480 000 €/ ouverture et fermeture des parcs et jardins : 30 000 €/ formation des agents municipaux : 120 000 €/ maintenance des systèmes informatiques : 160 000 €/ prestations de propreté de la ville : 320 000 €/ fluides : 872 000 €/ restauration scolaire : 970 000 €/ culture animations : 240 000 €
- ▶ **Les intérêts de la dette diminuent : 375 000 €**
(406 473 € en 2020, 446 923 € en 2019, 494 704 € en 2018)



SECTION D'INVESTISSEMENT

19 155 002 €

- ▶ **145 nouvelles caméras de vidéoprotection : 1 690 000 € dont 1 300 000 € dès 2021**
- ▶ **Livraison du nouveau groupe scolaire Françoise Dolto : 7 110 000 € dont le solde de 2 400 000 € en 2021**
- ▶ **Finalisation des travaux de réaménagement du parc de la Mairie : 2 820 000 € dont le solde de 1 700 000 € en 2021**
- ▶ **Des budgets importants en faveur du développement durable :**
système de led à la piscine : 40 000 €/ extension des jardins partagés Saint-Pierre : 50 000 €/ remplacement des toitures des écoles Voltaire et Jean Lebas : 75 000 €/ celle de la salle des fêtes : 290 000 €/ début du plan de fleurissement étalé sur 5 ans : 380 000 €/ modernisation de l'éclairage public : 310 000 €/ réaménagement du dépôt Brodel : 220 000 €/ plantation d'arbres et d'arbustes : 50 000 €



Le groupe scolaire Françoise Dolto avance.



Nouveaux candélabres LED dans le parc de la mairie.



Nombreuses plantations dans le parc de la mairie.

Le mot de l'Élu



Jérémie Deleaux, Directeur des finances (à gauche) et Eric Dietsch préparent le budget.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an maintenant, l'incertitude reste le maître mot en ce début d'année 2021. C'est pourquoi je tiens à remercier le service des finances de notre ville et particulièrement son Directeur Jérémie Deleaux pour le travail d'élaboration de ce budget 2021 plus complexe que d'habitude.

En 2021, notre stratégie financière s'articule autour de 4 axes forts :

- La stabilité de notre fiscalité : il n'y aura pas d'augmentation des taux de la fiscalité. Concernant la taxe foncière bâti, un Croisien paye en moyenne 30 % de moins qu'un habitant d'une ville équivalente.
- La maîtrise de nos coûts de fonctionnement : notre gestion rigoureuse des deniers publics nous positionne comme l'une des communes les moins dépensières de la MEL.
- La poursuite d'une politique volontariste d'investissement qui reflète notre ambi-

tion d'améliorer le cadre de vie des croisiens et se veut totalement autofinancée.

- La poursuite de la réduction de notre dette : pas de nouvel emprunt cette année encore et une dette inférieure de la moitié à la moyenne des villes équivalentes.

La politique de gestion raisonnable et prudente de notre ville porte donc ses fruits et se traduit par des ratios financiers excellents et par un niveau d'épargne record dont nous pouvons être fiers, nous permettant d'aborder l'année 2021 et ses incertitudes avec sérénité.

Enfin je tiens à remercier tous mes collègues élus et tous les agents de notre ville. Leur travail et leur réactivité au service des Croisiens sont d'autant plus précieux en période de crise et sont aussi à l'origine de ces bons résultats.

Eric Dietsch, Conseiller Délégué aux finances, marchés publics et assurances.

Récompenses

La gestion financière de la ville est récompensée par le « podium des municipalités » et par « l'argus des communes ».

L'ARGUS des communes

Croix (59170) Département de NORD-59 NORD-PAS DE CALAIS

Maire depuis Mars 2014 : Monsieur Régis CAUCHE - Prédécesseur : Monsieur Régis CAUCHE

Population permanente : 21 567 habitants - Population totale : 21 638 habitants

NOTE D'APRÈS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Argus de Contribuables Associés
Évaluation de la commune d'après ses dépenses



Tous contribuables

Montant des dépenses par habitant en 2019 :
918 €

Médiane des communes de même taille :
1 256 €

Les données analysées dans l'Argus des Communes de Contribuables Associés correspondent aux dépenses autorisées de la Direction générale des collectivités locales et du ministère de l'Économie et des Finances.





La démocratie participative

C'est vous!

Ville de
Croix
Engageons l'avenir

La démocratie participative, c'est une façon de donner de la voix aux habitants, leur donner la possibilité de s'exprimer, de participer à l'élaboration des politiques publiques. Elle nécessite leur implication sans, toutefois, remettre en cause la démocratie représentative, celle qui s'exprime au travers de la voix de l'équipe municipale, issue des élections.

Elle se présente de diverses manières : au travers des conseils de quartier décrits dans ces pages, grâce à l'organisation de réunions publiques organisées sur différents thèmes et projets à l'initiative de la mairie ou au travers des différents modes de contacts avec les élus, notamment les adjoints de quartier, ou les services. Le projet est porté par Antoine Sillani, adjoint à la démocratie participative et à la ville numérique. La démarche démarrera très concrètement, en termes de réunions physiques, en fonction des conditions sanitaires.

Participez à la vie de votre commune

Les conseils de quartier dont il est question ici sont donc une expression directe de la démocratie participative. En ce printemps 2021, ils reprennent de la vigueur. Une nouvelle démarche vient d'être votée en conseil municipal le 8 avril dont nous présentons, ici, les grandes lignes. Certes, la crise sanitaire a, jusqu'à présent, freiné leur mise en place mais on peut espérer qu'ils entrent dans une phase opérationnelle assez proche, bien évidemment, dès que les conditions seront réunies pour organiser des rencontres en toute sécurité. Explications :

Le fondement légal

L'article L.2143-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie participative rend obligatoire pour les communes de 80 000 habitants et plus la création de conseils de quartier. Ce principe peut également être appliqué dans les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants.

Dans ces instances, l'habitant s'informe et s'exprime sur l'évolution de son quartier, les projets d'aménagement, les besoins tout en prenant en compte l'intérêt général.

Évolution de la démocratie participative depuis sa mise en place à Croix en 2001

Elle va de la création de six comités, sous forme associative, en 2001 à la création de quatre conseils de quartier en 2009, renouvelés en 2014 auquel s'est adjoint le cinquième quartier virtuel, en 2017, qui consistait à consulter les habitants par le biais du numérique. Parallèlement, en 2014, quatre élus ont reçu la délégation d'Adjoints de quartier pour renforcer le lien de proximité avec les habitants et relayer les questionnements.

L'actualité

Une délibération votée le 8 avril 2021 et un règlement intérieur proposent un nouveau découpage de la ville et un nouveau mode de fonctionnement des quatre conseils de quartier, détaillés dans un règlement intérieur.

Comment ça marche ?

Chaque conseil de quartier est composé de 3 collègues : habitants, forces vives du quartier, élus.

- 5 habitants sont nommés, cinq autres désignés par tirage au sort parmi les candidatures motivées reçues.
- Les forces vives sont des chefs d'entreprise, des commerçants ou artisans, des présidents d'associations, des bailleurs sociaux, des directeurs d'école...
- Le troisième collègue assure la présence d'un représentant de chaque groupe politique.

Les conseils se réunissent deux fois par an. Ils impulsent également une réunion annuelle publique participative. Ils sont présidés par l'Adjoint de quartier (p.12-13)

Ne pas confondre

Enfin, il convient de ne pas confondre les entités suivantes : **conseil de quartier, comités de quartier, conseil citoyen** ou **autres associations d'habitants**. Elles ont chacune leur propre autonomie, fonctionnement et objectif. Le président des comités de quartier et du conseil citoyen est, toutefois, membre de droit du conseil de quartier concerné.

Une nouvelle carte des quatre conseils de quartier

Emmanuelle SISEAU
quartier Saint-Pierre / Mackellerie / Croix Blanche

Corinne KIELISZEK
quartier Centre / Saint-Martin

Antoine SILLANI
quartier Canal / Planche Epinoy / Fer à Cheval

Véronique VOGEL
quartier Beaumont / Barbieux



APPEL À CANDIDATURE

Les habitants qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier peuvent proposer leur candidature en inscrivant nom, prénom, date de naissance, quartier auquel ils appartiennent ainsi qu'un courrier de motivation.

Un document à compléter est en ligne sur le site de la ville. Ces informations doivent parvenir d'ici le **31 mai** au service communication, hôtel de ville, 187 rue Jean Jaurès 59170 Croix. communication@ville-croix.fr

LES ADJOINTS DE QUARTIER

L'adjoint de quartier connaît toute question intéressant, à titre principal, le quartier dont il a la charge. Il veille à l'information des habitants et favorise leur participation à la vie de quartier. Son rôle est celui d'un relais entre les habitants et l'équipe municipale.

La ville de Croix a quatre adjoints de quartier. Les permanences débute-ront dès que la situation sanitaire le permettra.

**ANTOINE SILLANI**

Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et du quartier Canal/Planche Epinoy/Fer à Cheval, je suis heureux que la délibération sur la démocra-

tie participative ait obtenu l'approbation de tous les élus lors du conseil municipal le 8 avril. La démocratie participative ne remplace pas la démocratie représentative, elle la modernise. Avec ces conseils de quartier, les habitants et les forces vives seront consultés sur les grandes décisions et les problèmes du quotidien que ce soit à l'échelle de la ville ou d'un quartier. Les adjoints en charge des quartiers seront des relais entre vous et la municipalité. Nous souhaitons être toujours au plus près de vos préoccupations. Nous comptons sur vos candidatures car plus que des habitants, nous sommes, tous, des citoyens !

**VÉRONIQUE VOGEL**

Investie en tant qu'adjointe depuis 2014, j'ai aujourd'hui la délégation du développement économique du commerce et de l'emploi. J'habite Croix depuis 1985 et le quartier Beaumont depuis

1998. Mon rôle en tant qu'adjointe de quartier sera de sensibiliser les habitants à l'exercice de la démocratie participative et locale. Un beau challenge !

J'espère vivement concourir à l'expression de l'intérêt général grâce aux réflexions et propositions qui émaneront collectivement et être un relais d'information pour l'accompagnement des transformations. Je souhaite contribuer à la création d'un lieu de co-construction des politiques publiques fondé sur l'écoute des habitants.

**CORINNE KIELISEK**

Je suis née à Croix et j'y ai toujours vécu, c'est donc tout naturellement que je me suis investie dans la politique locale. Je suis adjointe à la Solidarité, en charge du quartier Centre-St

Martin. La municipalité poursuit sa volonté de renforcer la démocratie participative par la participation des citoyens, moyen de concertation et de réflexion.

Mon rôle sera d'être à leur écoute, de les informer, de les inciter à devenir des acteurs du territoire, de favoriser l'expression et les échanges entre élus, techniciens et citoyens. Permettre à chacun d'être associé aux réflexions sur l'avenir de Croix, pour in fine, mieux vivre ensemble dans votre environnement immédiat !

**EMMANUELLE SISEAU**

Croix : j' y suis née et j'y vis depuis toujours !

J'ai intégré l'équipe municipale en 2008. Je suis devenue adjointe à la sécurité, à la prévention et à la

médiation en 2014 tout en devenant adjointe du quartier Saint-Pierre/ Mackellerie dans lequel je réside. Le périmètre va, d'ailleurs, s'agrandir avec le secteur de la Croix Blanche. Présence sur le terrain et proximité sont des valeurs et des façons d'exercer le mandat qui me tiennent à cœur. De plus, nous avons la chance, dans ce quartier, d'avoir des partenaires comme le comité de quartier Croix Saint-Pierre ou Croix Citoyen qui y dynamisent la vie. A leurs côtés, dans un respect mutuel et avec l'apport de nouveaux acteurs, nous contribuerons à renforcer cette dynamique et à continuer de faire vivre de beaux projets.

30

Nouvelles limitations en ville !

Rue Jean Jaurès Rue Isaac Holden
 Rue du Professeur Perrin Place de la République
 Rue de la Gare Rue des deux moulins (entre la rue J.Jaurès et le bd Zola)

Ville de **Croix**
 Engageons l'avenir

Et si, tous au volant de notre voiture, nous diminuons notre vitesse ?
 Et si, tous, de ce point de vue, nous partageons mieux la voirie avec les cyclistes et les piétons. Et si, de ce fait, nous contribuons à sécuriser et apaiser la ville ?

C'est ce que propose Pierre Balteaux, Adjoint au domaine public et à l'entretien du patrimoine communal à la tête d'un groupe de travail municipal qui a planché sur le sujet.

Limitation 30 pour sécuriser et apaiser la ville

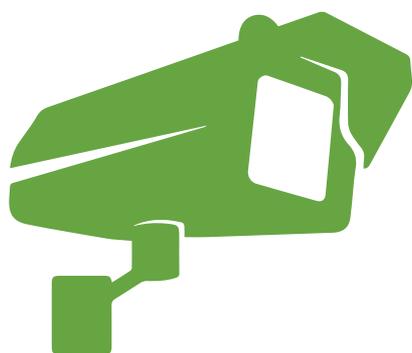
A l'origine : les remarques et demandes récurrentes de nombreux Croisiens rencontrés qui se plaignent de la vitesse excessive de certains conducteurs et de l'insécurité qui en découle comme de la difficulté voire l'impossibilité de se déplacer autrement c'est à dire à pied, à vélo ou en trottinette.

Un plan en plusieurs étapes est dressé. La première d'entre elles consiste à limiter la vitesse à 30 km/heure de quelques-unes des voies les plus empruntées. Ce sont aussi celles où la vitesse pratiquée est la plus élevée. Ce panel s'ajoutera aux zones 30 déjà existantes. À terme, et au vu des résultats obtenus, la zone 30 sera aménagée et le principe sera étendu à d'autres rues.

- Limitation à 30 km/heure, c'est quoi ?

- Sur un secteur donné, la vitesse est limitée. Le périmètre où l'on veut appliquer le dispositif est proposé par la ville à la Mel qui valide ou non le projet. Des aménagements relativement légers sont prévus en ce cas : des panneaux, des marquages au sol.

- La zone 30, elle, poursuit le même but mais elle nécessite de gros aménagements tels que des alignements éventuels de caniveaux ou de trottoirs, des plateaux, des chicanes, des priorités à droite, des surélévations des passages piétons... Tout ce qui conduit à lever le pied !

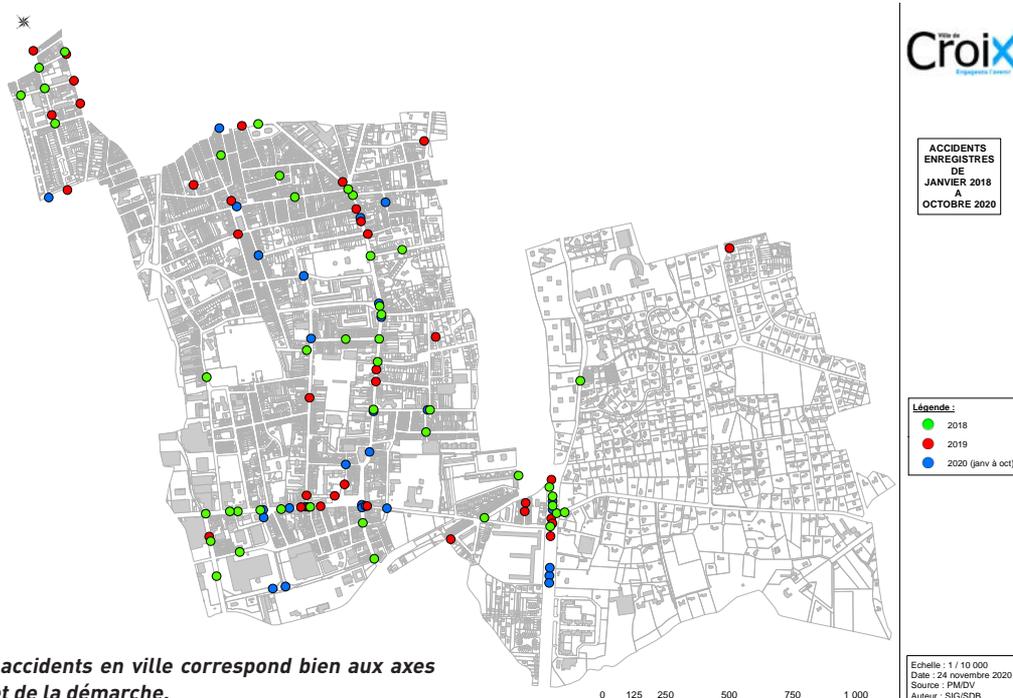


- De la pédagogie, de l'information et du contrôle

L'information sera diffusée par le biais de différents canaux et rencontres avec les habitants. Le sujet sera également présent au programme des journées de la sécurité routière de septembre.

Pédagogie, bienveillance et contrôles accompagneront la mise en place.

Un radar et des caméras compléteront le dispositif.

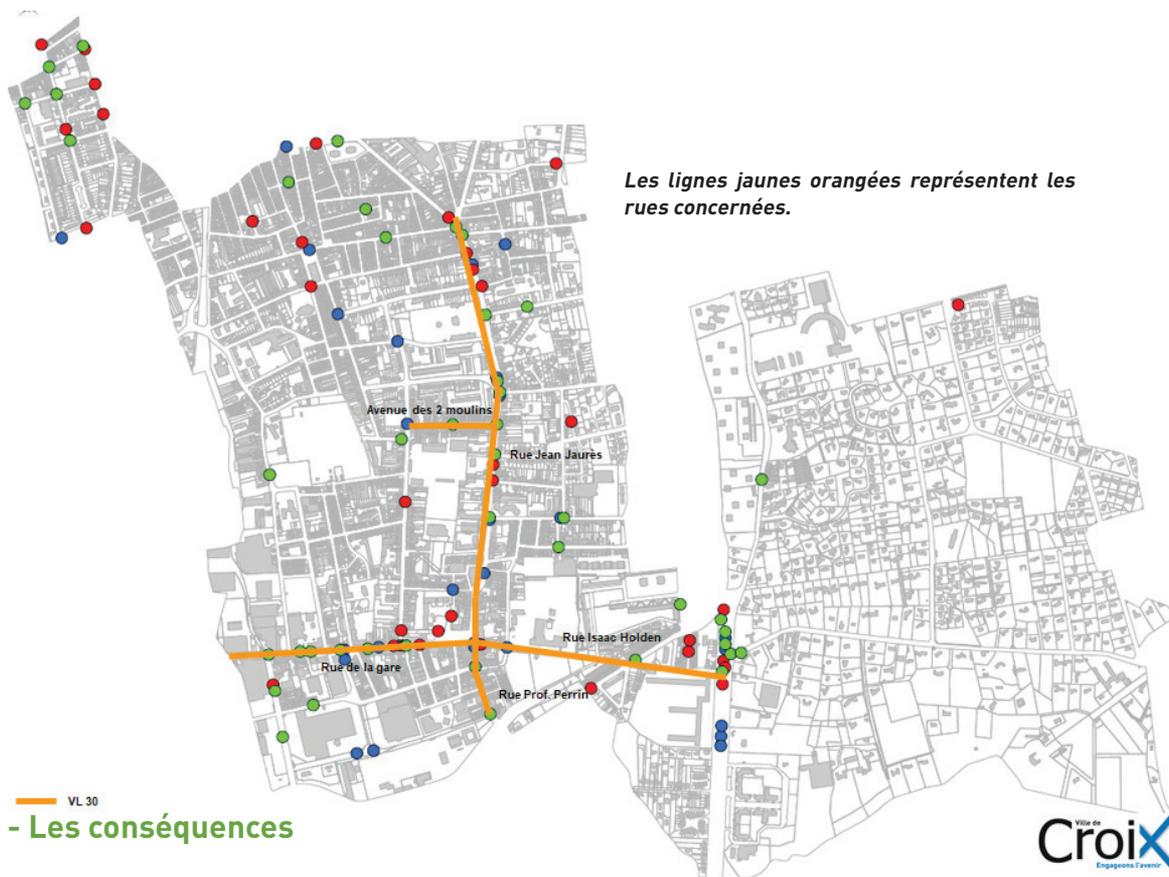


La carte des accidents en ville correspond bien aux axes qui font l'objet de la démarche.

- Les rues concernées

Il s'agit de la rue Jean Jaurès, Place de la République, rue du Professeur Perrin, la rue de la Gare, la rue Isaac Holden, la rue des deux moulins dans sa partie entre la rue Jean Jaurès et le boulevard Zola.

Une analyse menée pendant 3 ans démontre que l'accidentologie est forte dans ce secteur.



- Les conséquences

Celles-ci sont évidentes en termes de sécurité.

Sachons, de ce point de vue, qu'un automobiliste qui, se déplaçant à 30km/h, percute un piéton a 80% de chance de ne pas le tuer ; ce pourcentage tombe à 20% avec une vitesse de 50km/h.

La perte de temps n'est pas en soi significative : à 30km/h, on met 18 secondes de plus par kilomètre. On estime que 20% du trafic est alors reporté sur les mobilités douces. Les conséquences en termes d'écologie et de bruit ne sont pas négligeables.

Enfin, la limitation de la vitesse favoriserait le commerce de proximité.

- Les prochaines étapes

Cette démarche sera effective en septembre en fonction des avancées de la Métropole Européenne de Lille sur le sujet. Ensuite, le secteur sera aménagé en zone 30, disposant alors de tous les aménagements décrits précédemment. D'autres rues pourraient connaître la même destinée.

Dans un climat apaisé et sécurisé, les transports doux seront encouragés et renforcés.



Les limitations de vitesse favorisent les déplacements doux : vélos, piétons, trottinettes.

« FAISONS CONNAISSANCE AVEC LES ÉLUS »

Pierre Balteaux, vous êtes adjoint délégué au domaine public et à l'entretien du patrimoine communal pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 40 ans, je suis père de 2 enfants et suis originaire des Ardennes. Je suis arrivé dans le Nord dans le cadre de mes études et y suis resté, conquis par l'esprit de convivialité des Ch'tis. Croisien depuis de nombreuses années, j'ai souhaité m'engager au sein de la commune avec la ferme volonté d'améliorer le quotidien de mes concitoyens. Directeur travaux au sein d'un grand groupe, j'ai proposé de mettre au service de tous mes compétences professionnelles. Chevauchant, dès que possible, ma trottinette pour les trajets de tous les jours, j'ai une forte sensibilité pour les modes de transports doux et durables.

Quel est votre parcours politique ?

Mon engagement est fait de rencontres ! Celle, tout d'abord, avec Pierre Sonntag, 1er adjoint, déjà élu lors du précédent mandat, qui m'a fait partager son investissement pour le service public. J'ai fait la connaissance aussi de Michel Coffre conseiller municipal, un homme de terrain, proche des préoccupations des Croisiens. Enfin, bien sûr, la rencontre avec Régis Cauche, notre maire, avec qui je partage les valeurs de travail, de gestion rigoureuse des finances, la valorisation du patrimoine et... le développement des mobilités douces ! Je le remercie de sa confiance.

Pourquoi mettre en place un projet de limitation de la vitesse à 30 kilomètres/heure ?

Tout simplement parce que c'est ce que nous demandent les habitants. Mes collègues et moi-même sommes très présents dans les quartiers, sur les marchés, dans les commerces. Nous

avons fait le même constat : trop de place pour l'automobile et pas assez pour les transports doux. Nombre de piétons ou cyclistes ont vécu de dangereuses expériences pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Naturellement, j'ai constitué un groupe de travail afin de mettre en place un véritable plan d'actions pour développer les mobilités douces. Le passage à 30 kilomètre/heure est une première étape !

Quelles sont les grandes lignes que vous vous fixez pour le mandat ?

Dans le cadre de ma délégation aux travaux et à la voirie, c'est avant tout la valorisation de nos bâtiments communaux et l'entretien de la voirie. L'avenue Gustave Delory est probablement le meilleur exemple de ce que nous pouvons réaliser en matière de voirie aux côtés des riverains qui ont participé très activement à ce beau projet. Le futur groupe scolaire Françoise Dolto illustre également bien l'expertise des services techniques de la mairie. Il y a un véritable savoir-faire dans nos équipes. Enfin, les mobilités douces, bien sûr. A titre personnel, je ne serai satisfait que quand nous pourrions permettre à nos enfants de prendre vélo, trottinette ou rollers en toute sécurité dans notre ville.





Croix devient Mairie Vigilante et Solidaire

Le 17 décembre 2020, le conseil municipal a délibéré sur une convention de partenariat avec la société Voisins Vigilants et Solidaires lui permettant d'être partie prenante dans la démarche.

Le système « Voisins Vigilants », devenu « Voisins Vigilants et solidaires » part de l'idée que la sécurité collective est l'affaire de tous, les forces de police ne pouvant, à elles seules, réduire significativement la délinquance sans la participation des personnes volontaires et concernées.

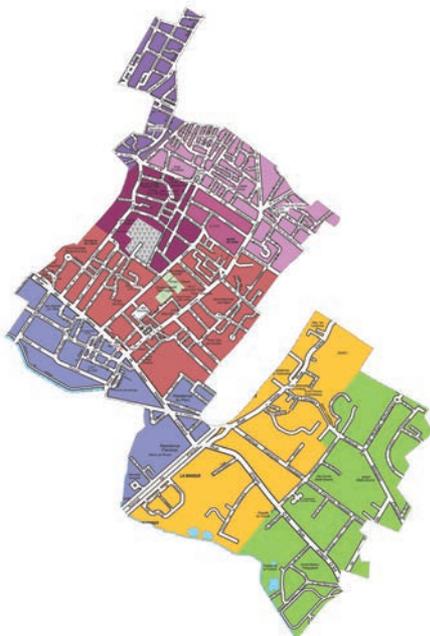
Les participants sont reliés par le biais d'une plateforme numérique, un système d'alerte, qui permet d'échanger des informations, repérer ou signaler des comportements inhabituels mais aussi de créer des solidarités entre voisins. Ils deviennent alors Voisins Vigilants et Solidaires.

478 Croisiens y sont inscrits, regroupés dans des « communautés ». correspondant à l'en-

semble des voisins résidant dans une même zone d'habitation.

En rejoignant le dispositif, la mairie devient « Mairie Vigilante et Solidaire » et crée une sorte d'interface qui lui permet, d'un côté, de recevoir directement les alertes et de les traiter, d'un autre côté d'envoyer diverses informations, alertes sms ou mails. De fait, elle coordonne et gère les communautés.

Afin de rationaliser et optimiser le réseau d'informations et d'alertes, l'ensemble des Croisiens inscrits ont été répartis dans huit communautés, créées en fonction de la cohérence territoriale et/ou du nombre de riverains inscrits dans un périmètre donné...



Ces huit communautés sont :

- Florimond / Mackellerie
- Saint Pierre / Croix Blanche
- Centre / Duquenièrre
- Cimetière / Boris Vian
- Gare / Canal
- Rue Verte / Croquet
- Beaumont
- Delory

« Ce partenariat était un engagement de campagne. Il complète les mesures et moyens déployés pour assurer la sécurité des biens et des personnes, une priorité pour la Municipalité. Nous mettrons en œuvre tous les moyens disponibles » assure Emmanuelle Siseau, Adjointe à la prévention et la sécurité.

En juin, le commerce croisien aimerait faire ce qui lui plaît...

De nombreux commerces souffrent depuis la pandémie, restaurants et cafés fermés depuis de longs mois, magasins dits non essentiels fermés par période... Ils sont aussi plein d'idées pour maintenir et redynamiser leur activité dans ce contexte inédit et pour imaginer la sortie de crise.

L'association des Artisans et Commerçants de Croix (ACC), soucieuse de retrouver une cohésion de groupe et une belle énergie lance, avec l'appui de la ville, des projets d'animations. L'initiative concerne toutes les activités commerciales assises sur le territoire croisien, l'ensemble des acteurs étant adhérents, cette année, à titre gracieux à l'association. Les commerçants comptent sur la mobilisation et la solidarité de leurs clients, faisant valoir la diversité et la qualité des produits, le conseil et la proximité. Achetez local !

Deux opérations sont programmées :

Elles sont menées avec le partenariat de la Métropole Européenne de Lille et la ville. La programmation sera adaptée aux conditions et mesures sanitaires du moment.



La quinzaine des commerçants du 12 au 25 juin :

- Pour les commerces sédentaires, il s'agira de la distribution de cadeaux publicitaires, de la création et distribution dans toutes les boîtes aux lettres d'un guide des commerçants, d'une mobilisation forte le 13 juin avec l'ouverture dominicale, d'une soirée des restaurateurs le 25 juin selon des modalités adaptées au contexte sanitaire du moment, avec des plats à emporter ou des dégustations sur la place des Martyrs de la Résistance
- Pour les commerces non sédentaires, 450 chéquiers d'une valeur nominale de 20 euros (10 euros à la charge du client) seront vendus les 12 et 13 juin sur les places du marché, pour des achats à effectuer du 15 juin au 11 juillet, le marché Saint Pierre, place de la Liberté, sera le théâtre, les 13 et 20 juin, de diverses animations en collaboration avec le comité de quartier Croix Saint Pierre et la MJC.

En septembre...

Une opération pour la rentrée de septembre dont les contours sont en voie de définition.

Quelques mots sur l'ACC

L'association est née en 1966. Elle est présidée par Jean Claude Suppa.

Au sein du bureau : Marc Antoine Marcon (Pompes Funèbres Segard et Buisine), Laurence Jacobs (la boutique du lunetier) et Pierre Fiévet (Garage de l'Avenir). De nouvelles élections sont prévues cette année.

Contact : Jean-claude SUPPA - 228 rue verte à Croix - 06 20 03 02 02



BIENVENUE À GINO SAMYN, NOUVEAU DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE

Le conservatoire a accueilli un nouveau directeur au mois de mars : Gino Samyn. Il est artiste : pianiste et saxophoniste, formé aux conservatoires de Lille et Paris, élève de Jean Yves Fourmeau. Il a acquis une expérience d'enseignant puis de directeur de l'école de musique de Ronchin pendant 15 ans... Cette double casquette est propice à faire vivre la musique et divers événements culturels à Croix, les partager, les diffuser ! Enseignement et spectacle !

Car, en plus de l'enseignement et des cursus traditionnels (le conservatoire compte près de 350 élèves et 28 professeurs), Gino Samyn a bien l'intention, soutenu par la municipalité et Catherine Laveissière, conseillère déléguée à la culture de multiplier les initiatives, propositions et nouveautés.

La musique est, en effet, ici, plus qu'un apprentissage d'une discipline, c'est un partage, une expression de la créativité, une ouverture pour chacun et pour tous, un moyen de rayonner...

Les idées, projets et perspectives débordent. Notons : la création d'un studio d'enregistrement pour que les élèves inventent et composent, la création d'un département des musiques actuelles pour toucher les ados, la réouverture de la médiathèque, la création d'un big band de jazz, le lancement d'un nouveau festival « les Musicales de Croix » à la fois intergénérationnel et valorisant les apprentissages dans les écoles, l'organisation de divers concerts, spectacles, soirées découverte, l'accueil d'artistes, la proposition de stages, de cours adaptés aux élèves en situation de handicap ou souhaitant arrêter le solfège, la mise en place de chorales éphémères...

On va forcément en parler souvent dans les pages Culture ou A Venir de ce journal ou au travers des divers outils de communication ! Et, justement, soucieux de nouer un lien fort avec les élèves du conservatoire, les parents et tous les amateurs d'informations à ce sujet, le conservatoire met en place une page facebook conservatoire de Croix. Abonnez-vous !



Catherine LAVEISSIERE, Conseillère déléguée aux actions culturelles, aux animations et au tourisme

« L'arrivée du printemps diffuse un souffle de renouveau, une envie de balayer ces mois éprouvants. Elle coïncide fort à propos avec la nomination de Gino Samyn à la tête du CRC. Gino, c'est un pianiste, un saxophoniste, un compositeur, un artiste d'une grande envergure, animé par une immense énergie créatrice. Il pose un regard neuf sur sa nouvelle mission et impulse une multitude de pistes d'innovations : celles-ci mettront en lumière le travail accompli et feront grandir les élèves. Des projets nouveaux vont faire rejaillir la magie de la créativité bien au-delà du conservatoire et permettre de magnifier le vivre ensemble en touchant également un public éloigné. Cette volonté très marquée de décloisonner le conservatoire et de le développer hors les murs est une piste d'ouverture culturelle et sociale en totale harmonie avec la vision de la politique culturelle que nous conduisons. Nous serons en complémentarité pour déployer, ensemble, les projets culturels innovants qui donneront une empreinte forte et rayonnante à la ville de Croix. »



JEAN LEROY, ÉCRIVAIN POUR ENFANTS

Jean Leroy est écrivain. C'est important de le souligner et il le précise aux élèves de la classe présents devant lui : « l'écrivain c'est celui qui écrit, ensuite avec l'illustrateur nous formons un duo d'auteurs ». Bénéficiant d'une réputation grandissante dans le monde de la littérature jeunesse, Jean Leroy a déjà sorti une centaine d'ouvrages, tous en collaboration avec des illustrateurs plus ou moins connus, mais non moins talentueux.

Du « Géant, la petite fille et le dictionnaire » à « la soupe aux frites », il ne cesse, depuis plus de dix ans, de faire voyager les enfants dans des contes et histoires les plus incroyables les uns que les autres. Ancien professeur des écoles, il prend un très grand plaisir à revenir dans les classes afin de faire partager ses méthodes de travail avec ses petits lecteurs, et ceux-ci, doigt en l'air le pressent de questions : « comment choisir un bon héros ? », « comment bien commencer une histoire ? » ou encore, plus actuel, « pourquoi ne pas faire un manga » ?

Il est intervenu durant une semaine à l'école Jean Jaurès à raison d'une demi-journée par classe, à la demande de la directrice de l'école Mme El Youssoufi. « Dans la période que nous traversons avec le covid, il nous fallait trouver un moyen de faire venir la littérature à nous faute de pouvoir sortir. Nous avons, comme toutes les autres écoles, pas mal de difficultés avec l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire, nous devons donc trouver un moyen ludique et intéressant pour les enfants d'aborder la question ». Et à les entendre, c'est une mission réussie, et certains se voient déjà écrivains ou illustrateurs à leur tour.



ATELIERS DÉFENSE



L'atelier défense de Madame De Clarens du collège Boris Vian poursuit ses travaux : visite du Groupement de soutien de la base de défense de Lille, participation à la « cérémonie des Grandes Couleurs », rencontre et échanges avec le commissaire en chef, Renaud de Corta, visite des locaux de la musique de l'infanterie avant d'écouter les musiciens. De retour en classe, ils ont, par le biais d'outils ludiques et pédagogiques, appréhendé les différentes cérémonies d'hommage aux morts pour en comprendre l'organisation et l'intérêt. Le tout en présence du lieutenant-colonel Philippe Van Damme, délégué militaire départemental adjoint du Nord.

• DÉMARCHES EN LIGNE AU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se lance dans la transition numérique. Il propose, via l'espace citoyen, une dématérialisation de certaines démarches à caractère social.

Les séniors et leur entourage seront les premiers à bénéficier d'une possible dématérialisation des actions. De l'information à l'inscription, il n'y a plus qu'un « clic ».

Dès ce mois de mai, après avoir créé son espace personnel, les personnes concernées pourront procéder :

- à une inscription au registre des personnes vulnérables (particulièrement utile en cette période de pandémie ou en période de canicule),
- à une inscription au service de portage de repas à domicile.

Progressivement, au cours de l'année, l'offre s'étoffera, mettant à disposition des habitants des dossiers de demandes d'aides sociales ou encore, à terme, une inscription au voyage des aînés, au banquet et même aux colis de Noël après que les critères d'éligibilité aient été vérifiés.

L'objectif visé est de faciliter l'ensemble des démarches tout en conservant disponibilité et proximité, gages d'un accompagnement de qualité ! Bien entendu, celles-ci peuvent toujours, pour ceux qui ne peuvent pas utiliser internet, être réalisées sur place.



• LES DECHÉTERIES

Les déchets verts

Vous pouvez déposer les déchets verts sur la zone technique des Jardins Mallet-Stevens le samedi de 13h30 à 17h30 jusqu'au samedi 26 juin, en vous présentant avec un justificatif de domicile.

La benne des déchets verts située rue Louis Brodel est accessible tous les samedis de l'année (sauf jour férié) de 8h à 12h. Un justificatif de domicile est nécessaire.



Déchèterie mobile

La déchèterie mobile est présente sur le parking Allée des tilleuls le 3e dimanche de chaque mois, de mars à novembre, de 9h30 à 12h30. Elle est exclusivement réservée aux particuliers sur présentation du pass déchèterie de la MEL.

Celui-ci est gratuit. Pour l'obtenir, il suffit de compléter le formulaire de demande de carte déchèterie (disponible en téléchargement sur le site de la ville de Croix, rubrique qualité de la ville/encombrants et déchets) et de l'envoyer à l'adresse suivante :

ESTERRA

Service cartes déchèteries

Fort de Lezennes – Rue Chanzy

59260 LEZENNES

en joignant une copie de la carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Prochaines dates de collecte : 18 mai et 20 juin.

• ACCUEILS DE LOISIRS

Centres de loisirs d'été (du 12 au 30 juillet et du 2 au 27 août 2021)

Les inscriptions pour les centres de loisirs de l'été auront lieu du 12 au 26 mai 2021.

Les dates et festivités annoncées sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation et des mesures sanitaires définies par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid 19. Suivez l'actualité sur le site et la page Facebook de la ville.

PRINTEMPS DES EXPOSITIONS

Du 8 mai au 6 juin

Le service culture de la ville organise pour une première édition, et durant un mois, une exposition d'artistes amateurs dans le cadre somptueux des jardins Mallet-Stevens. Calligraphie, aquarelle, pop art, et art conceptuel seront représentés dans le pavillon du parc dans une ronde artistique qui sera accessible chaque week-end du 8 mai au 6 juin.

- 8 et 9 mai : Düne, illustratrice et Hamed Jahidi, calligraphe
- 15 et 16 mai : Gulnara Vali Art, peintre,
- 22 et 23 mai : Jean-Marie Sauvage, peintre
- 29 et 30 mai : Yasm, peintre
- 5 et 6 juin : Suzanne Dlubak, Créatrice artistique



PRINTEMPS DES EXPOSITIONS
Tous les Week-end du 8 mai au 6 juin 2021 de 10h à 18h
Pavillon des Jardins Mallet-Stevens

8 et 9 mai : Düne, illustratrice et Hamed Jahidi, calligraphe

15 et 16 mai : Gulnara Vali Art peintre

22 et 23 mai : Jean-Marie Sauvage peintre

29 et 30 mai : Yasm peintre

5 et 6 juin : Suzanne Dlubak Art thérapeute

infos au 03 20 28 56 17

gratuit 03 20 28 56 17

FÊTE DE LA JEUNESSE « PLACE AUX JEUNES »

Samedi 29 mai

Au programme :

- 10h - 16h30 : challenge sportif par équipe 11-16 ans / remise des coupes 16 h 30-17h30
 - 18h - 19h30 : Temps convivial (barbecue)
 - 20 h - 22h30 : un loto familial et une scène culturelle (compagnie OMPK) à la MJC/CS.
- Ce moment convivial sera ouvert au public. Avec la collaboration de : Iris club foot, services municipaux, collège Boris Vian, MJC/Centre Social

programme & inscription obligatoire :
service jeunesse au 03 20 66 20 68
et MJC/CS au 03 20 72 42 12

PLACE AIX JEUNES

29 MAI 2021
CHALLENGES SPORTIFS & SCÈNE OUVERTE

CAMPUS H. SEIGNEUR

Challenges sportifs 10h à 16h30

18h - 19h30 TEMPS CONVIVAL (BARBECUE)

JEUX - BASKET - LASER GAME 20h à 22h30

FOOTBALL - ANIMATIONS LOTO FAMILIAL - SCÈNE CULTURELLE...

PROGRAMMES & INSCRIPTIONS SERVICE JEUNESSE AU 03 20 66 20 68 ET MJC/CS AU 03 20 72 42 12

gratuit 03 20 66 20 68 03 20 72 42 12

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Du 29 mai au 5 juin

Une semaine de présentation de tous les acteurs et partenaires dans la démarche parentalité, leurs actions et animations. La parentalité sous diverses formes : ateliers, stands d'information, conférences, etc... Le programme sera détaillé prochainement sur le site et la page facebook de la ville.

la Famille
Autour du Jeu

du 29 mai au 5 juin 2021

La CAF du Nord et la ville de CROIX vous invitent à découvrir le jeu dans les différentes structures familles implantées sur la commune

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Renseignements : parentalite@ville-croix.fr
www.ville-croix.fr / 06 75 95 77 06

SALON D'ARTISANAT D'ART

Samedi 29 mai de 10h à 17

École du Blanc Mesnil – Rue du Château

Mettre en valeur des artisans locaux, faire découvrir aux élèves, familles et au public les différents métiers et exposer leur savoir-faire tel que : vitrailliste d'art, restaurateurs de livres, d'objets d'art, d'antiquités, céramiste, coutelier... Les compagnons du devoir et l'association « outil en mains » seront présents également pour faire découvrir les filières d'apprentissage. Ce salon est gratuit, ouvert au public.



SALON D'ARTISANAT D'ART

29 MAI

10H - 17H

À L'ÉCOLE
DU BLANC MESNIL

« Venez découvrir
les métiers de toujours »

2 RUE
DU CHÂTEAU
À CROIX

Dans le respect des mesures sanitaires.



SALON D'ARTISANAT D'ART

CONCERT « ACCENTS » PAR L'ENSEMBLE K

Mardi 1er juin à 19h30

Ensemble musical classique composé de musiciens talentueux, l'« ensemble K » se veut avant tout multiculturel. Il a su mêler les codes de la musique classique européenne avec les couleurs des sonorités d'autres pays. Mené par Simone Menezès, cheffe d'orchestre charismatique et de surcroît croisienne, ce groupe d'artistes vous fera voyager des danses russes de Borodine à la folk américaine d'Aaron Copland. **Réservation auprès du service Culture Animations à partir du 11 mai. Règlement par chèque uniquement.**

ENSEMBLE K « ACCENTS »

DIRECTION SIMONE MENEZES



Alexandre BORODINE - Danses poloviennes (Arr. V. Paulel)
Claude DEBUSSY - Prélude à l'après-midi d'un faune (Arr. B. Sachs)
Heitor VILLA-LOBOS - Choros no. 5 (Arr. G. de Sá)
Sophie LACAZE - Histoire Sans Paroles
Aaron COPLAND - Appalachian Spring

ÉGLISE ST-MARTIN
1^{ER} JUIN À 19H30

ENTRÉE 10€

Réservations auprès du service Culture Animations
à partir du 11 mai - Par téléphone 03 20 28 52 77
ou par mail : reservation@ville-croix.fr

Croix



10 €

@ reservation@ville-croix.fr

A NOTER D'ORES ET DÉJÀ : LES ESPACES DÉTENTE

Du 12 juillet au 22 août

Animations, temps conviviaux pour les jeunes et les familles. Détails dans le prochain journal

ESPACES
DÉTENTE



CONCERT DE L'ORCHESTRE DE DOUAI RÉGION HAUTS DE FRANCE : « IMMENSE BEETHOVEN »

Mardi 8 juin à 20h

L'orchestre de Douai-Région Hauts de France fêtera le 250^e anniversaire de la naissance de Ludwig Van Beethoven, ce géant de la musique, avec un moment musical héroïque ! **Réservation auprès du service Culture Animations à partir du 11 mai. Règlement par chèque uniquement**



10 €

@ reservation@ville-croix.fr

QUINZAINE DES COMMERÇANTS

Du 12 au 25 juin

Voir détail en page 19.



COLLECTES DE SANG



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

Par l'amicale pour le don du sang bénévole de Croix.
Prendre rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Lundi 10 mai de 10h à 13h / 15h à 19h



Vendredi 4 juin de 10h à 13h / 15h à 19h



MARIONNETTES

Par le Théâtre Mariska.

Séances à 10h30 et 14 h

« COMME UN LIVRE »

Mercredi 2 juin

« LE JOUEUR DE FLÛTE »

Mercredi 16 juin

« 4 SAISONS : ÉTÉ »

Mercredi 30 juin



6,50 €



www.mariska.fr

MJC/CS

A partir du mois de juin, la MJC propose des ateliers ouverts pour expérimenter de nouvelles pratiques

L'ATELIER GUITARE DE LA MJC

Dimanche 6 juin 2021

FÊTE DE LA MJC-CS DE CROIX

Du 17 au 20 juin

CONCERT D'OMPK

Dimanche 20 juin à 10h - Saint-Pierre

PORTES OUVERTES

Pour retrouver toute l'actualité de la MJC/CS :

Contact : 03 20 72 42 12 – contact@mjcscroix.fr
Info : <https://www.facebook.com/mjcscroix>
<https://www.mjcscroix.fr/agenda>

Cette page permet aux différentes sensibilités politiques de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix et dans le respect des personnes, sous leur seule responsabilité. La rédaction du magazine n'intervient, en aucun cas, dans le contenu du texte de l'auteur.

LIBRE EXPRESSION



« Un très grand merci pour tout ce que vous mettez en œuvre », est le message reçu, ces derniers jours pour saluer l'énergie et les trésors d'ingéniosité, déployés depuis bientôt un an par le service éducation, jeunesse et sport suite aux adaptations permanentes du fait de la pandémie et de l'évolution des protocoles sanitaires. Je souhaite rendre hommage aux enseignants, à nos ATSEM, à nos personnels d'entretien et nos animateurs qui mettent tout en œuvre, au prix d'une fatigue et d'un stress accrus, pour maintenir les enseignements et les services périscolaires nécessaires aux familles. C'est indispensable pour le bien-être de nos écoliers qui doivent continuer à apprendre. S'il est parfois légitime de faire connaître sa déception, il est tout aussi essentiel de partager sa satisfaction. Merci par avance pour eux ! **Arnould VANDERSTUYF - Adjoint délégué à l'enseignement, à la vie scolaire et à la restauration**



Chères croisiennes, chers croisiens, les semaines se succèdent et nous sommes toujours confinés. Nos libertés et notre patience sont mises à l'épreuve avec des conséquences parfois très compliquées pour la vie économique et sociale de certain(e)s. Nous espérons de tout cœur que cette situation s'améliore rapidement. Nous devons accueillir la vaccination le plus rapidement possible pour tous être protégés. La vie municipale continue et même si nous souhaitons plus d'ambition pour nos commerces et les croisiens pour préparer la sortie de crise, nous avons décidé de voter le budget dans une volonté de co-construction. Enfin, nous vous invitons vivement à vous engager dans les nouveaux conseils de quartier pour participer aux projets démocratiques et donner de la force à vos idées. A bientôt. **Alexandre DELILLE - Conseiller municipal « Croix, j'y Crois ».**
alexandre.delille@ville-croix.fr



Souriez, vous êtes filmés ! Le Conseil municipal vient de voter le budget 2021 qui prévoit l'installation de 145 caméras de vidéosurveillance pour un coût de 1,7 million €. Nous avons voté contre ce budget, convaincus qu'en cette période de pandémie, de difficultés financières et morales, il serait plus utile de consacrer l'argent de la commune à aider les croisiens. Nous avons ainsi suggéré d'augmenter l'aide sociale, de recruter des psychologues, des ATSEMs qui manquent actuellement dans les écoles. Quant à la sécurité, nous pensons qu'elle passe davantage par des policiers sur le terrain, par de la proximité avec les habitants, plutôt que par des caméras qui, au mieux, servent à élucider quelques affaires. Plus convivial : nous proposons un marché des chefs cuisiniers de la ville. **Le groupe Ensemble pour Croix ! : Stéphanie Jacquemot, Coralie Pierrat, Roger Demortier.**



Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté contre le budget 2021 parce qu'il ne répond pas au double défi, écologique et sanitaire, auquel nous faisons face. D'abord, sur le plan écologique, car il ne répond pas aux enjeux du Plan Climat : aucune action n'est mise en place pour améliorer la qualité de l'air, la performance énergétique et environnementale du bâti et pour lutter contre la précarité énergétique. En effet, aucune stratégie politique n'est réfléchie sur le long terme. Ensuite, sur le plan sanitaire, la sortie de crise nécessite un accompagnement accru des associations croisiennes et des personnes les plus en difficulté pour que la vie puisse reprendre son cours, ce qui ne semble pas être une priorité pour l'équipe en place. **Valentine VERCAMER - Conseillère municipale « Croix Citoyens »**



Ambulance Bruno
TPMR, Transports assis
couché, (HDT - HL - HO)

Efficacité
Rapidité
Sécurité

URGENCES
24H/24
7J/7



6, rue LAVOISIER
59170 CROIX
Fax: 03 20 02 34 18
TÉL. : 03 20 73 01 38

Croix - Wasquehal - Roubaix - Mouvaux - Tourcoing - Lille et toutes régions



Pompes Funèbres

WYFFELS

Maison Familiale depuis 1904

- Pompes funèbres • Salons funéraires
- Conventions obsèques
- Monuments funéraires

191, Bd Emile Zola - 59170 CROIX

72, Av de Flandre - 59491 VILLENEUVE D'ASCQ
(sur le grand Boulevard SART)

Tél. 03 20 75 54 14

email : pompesfunebres.wyffels@orange.fr



VOICI UN COUP
DE POUCE
POUR FAIRE
VOS COURSES
EN VRAC

Moins de déchets
100%
vrac
Moins de déchets

**Passez
au vrac !
dont du BIO**

+ de 750 produits

Epicerie Salée, Sucrée,
Droguerie, Hygiène, Animalerie

day by day
Mon épicerie en vrac

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h **NON-STOP !**
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

105 rue Esquemoise
à Lille, quartier Vieux-Lille

29 place de la République
à Croix, Centre Ville

384 rue Léon Gambetta
à Lille, quartier Wazemmes

f AlicededaybydayLille
i day_by_day_lille
www daybyday-shop.com



Le Grand Spécialiste
des revêtements de sols

**SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES
PARQUETS**

Moins
cher !

684, avenue des Nations Unies
59100 ROUBAIX (Pont St Vincent)
☎ **03 20 70 33 75**
Fax : 03 20 24 27 95
E-mail : pvstapis@orange.fr

VOTRE EXPERT



VANDERPERRE
www.vanderperre.fr

A PROXIMITE

AGENCE DE CROIX

**DOMOTIQUE
ALARME
CHAUFFAGE
ÉLECTRIQUE**



**18 ans d'expertise
à votre service**

Contactez-nous
03 74 09 80 08

**21 Résidence Flandre
59170 CROIX**

contact@vanderperre.fr



BENOIT DEBEUNNE
LE SENS DE L'IMMOBILIER

FAITES-NOUS CONFIANCE POUR VOS PROJETS...

www.benoit-debeunne-immobilier.com

09 72 57 50 57

39 rue du Professeur Perrin - 59170 Croix - contact@benoit-debeunne-immobilier.com

CAVE A CHOCOLAT



POUR TOUS LES GOURMETS
ET GOURMANDS,
À OFFRIR OU POUR SE FAIRE PLAISIR...

• TABLETTES D'ORIGINES RARES
ET "BEAN TO BAR"

• ASSORTIMENTS
DE CHOCOLAT D'EXCEPTION

• BOUCHÉES GOURMANDES

• CONFISERIES
(NOUGAT, PÂTE DE FRUIT, CAMELS...)

189 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 59510 HEM - TÉL : 03 20 52 49 65



* de la fève à la tablette



A CTIF
C HAUFFAGE
D EPANNAGE
VENTE - INSTALLATION - SAV CHAUDIÈRE

*Pour la pose ou le remplacement de votre chaudière, faites appel à un expert et **bénéficiez de la prime COUP DE POUCE de 700€ minimum !***

Doublez-la en découpant ce coupon !



Contactez-nous :
36 rue de Tourcoing
59290 Wasquehal
Tél. : 03 20 46 04 04
contact@acd-chauffage.com

Suivez-nous :

